

- Zohra Merouamia née Draïdi, à la wilaya d'El Tarf ;
- Tahar Khelil, à la wilaya d'El Oued ;
- Ahmed Lakhdar Boukharouba, à la wilaya de Mila ;
- Zoubida Guerras, à la wilaya de Tissemsilt.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs régionaux des postes et télécommunications.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs régionaux des postes et télécommunications MM.:

- Ahmed Djaafar, à Béchar ;
- Abderrahmane Amira, à Annaba ;
- Slimane Khireddine, à Constantine.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs des postes et télécommunications de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs des postes et télécommunications aux wilayas suivantes MM.:

- Bakar Ouled-Bensaïd, à la wilaya d'Adrar ;
- Abdelkader Sadouni, à la wilaya de Chlef ;
- Moussa Merzoug, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Ammar Ouchène, à la wilaya de Batna ;
- Tahar Miloudi, à la wilaya de Béjaïa ;
- Layachi Menasri, à la wilaya de Biskra ;
- Karim Boukhari, à la wilaya de Béchar ;
- Djelloul Brahimi, à la wilaya de Blida ;
- Mohamed Djarouï, à la wilaya de Bouira ;
- El Khair Chine, à la wilaya de Tamenghasset ;
- Mohamed Lazhar Hammadi, à la wilaya de Tébessa ;
- Mohamed Chafaa, à la wilaya de Tiaret ;
- Youcef Messaoudi, à la wilaya de Djelfa ;
- Abdelhak Chenafa, à la wilaya de Saïda ;
- Smaïl Chekireb, à la wilaya de Skikda ;
- Hacène Dine, à la wilaya de Guelma ;

- Nasseridine Namous, à la wilaya de Constantine ;
- Mohamed Slimani, à la wilaya de Mostaganem ;
- Tadj-Eddine Bentabet, à la wilaya de Mascara ;
- Mohamed Debba, à la wilaya d'Ouargla ;
- Nouredine Kotni, à la wilaya d'Oran ;
- Abdelkrim Hadraoui, à la wilaya d'Illizi ;
- Yacine Sellahi, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
- Ammar Braghta, à la wilaya d'El Tarf ;
- Lakhdar Ouaret, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Bachir Settou, à la wilaya d'EL Oued ;
- Mabrouk Hammadi, à la wilaya de Tipaza ;
- Kamel Eddine Ziane, à la wilaya d'Aïn Defla ;
- Belkhir Ould Aïssa, à la wilaya d'Aïn Témouchent ;
- Mohamed Hamadi, à la wilaya de Relizane.



Décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000 portant nomination de directeurs des affaires religieuses et des wakfs de wilayas.

Par décret présidentiel du 3 Chaâbane 1421 correspondant au 30 octobre 2000, sont nommés directeurs des affaires religieuses et des wakfs aux wilayas suivantes, MM. :

- Ahmed Melouli, à la wilaya de Chlef ;
- Ammar Belabed, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Tayeb Zizouni, à la wilaya de Béchar ;
- Mohamed Ouayni, à la wilaya de Tamenghasset ;
- M'Hamed Belhadj, à la wilaya de Tlemcen ;
- Mohamed Benali, à la wilaya de Sétif ;
- Abdelkader Ismaïl, à la wilaya de Sidi Bel Abbès ;
- Moussa Abdelaoui, à la wilaya d'Annaba ;
- Mohamed Tahar Saadi, à la wilaya de M'Sila ;
- Laarbi Ben Ghalem, à la wilaya de Mascara ;
- Saadi Ben Abdallah, à la wilaya d'Ouargla ;
- Ahmed Diabi, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
- Metaich Boukrit, à la wilaya de Boumerdès ;
- Mohamed Korichi, à la wilaya d'El Oued ;
- Abdelkader Zerrouki, à la wilaya de Khenchela.